

DEC132216INS2I

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jean-Michel Fourneau, directeur par intérim, et de M. Alain Bui, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8144 intitulée « Parallélisme, réseaux, systèmes, modélisation (PRISM) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8144 intitulée « Parallélisme, réseaux, systèmes, modélisation (PRISM) » et nommant M. Samir Tohmé, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Samir Tohmé, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.
- II. A compter de cette même date, M. Jean-Michel Fourneau, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2013.

**Article 2**

M. Alain Bui, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 décembre 2013.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2013

Pour le président et par délégation,

Le directeur général délégué à la science  
Joël Bertrand

DEC 132064DCIF

Décision portant cessation de fonction de Monsieur Luc RAVOUX au poste d'agent comptable secondaire par intérim de la délégation « Ile de France », secteurs ouest et nord du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre National de la Recherche Scientifique

VU, la décision 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifié portant organisation des circonscriptions administratives du C.N.R.S.

VU, la décision 131326DCIF du 12 avril 2013 nommant Monsieur Luc RAVOUX agent comptable secondaire par intérim de la délégation régionale "Ile de France », secteurs ouest et nord à compter du 17 avril 2013.

VU, la décision 132062DCIF du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et la lettre de la Direction générale des Finances publiques du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Sylvère BOLNET aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile de France », secteurs ouest et nord, à compter du 15 juillet 2013.

VU, l'avis favorable de l'agent comptable principal, administrateur général des finances publiques

## **DECIDE**

Art. 1<sup>er</sup> – Monsieur Luc RAVOUX, inspecteur divisionnaire hors classe des Finances publiques, cessera les fonctions d'agent comptable secondaire par intérim de la délégation « Ile de France» secteurs ouest et nord à compter du 15 juillet 2013.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2013

P/Le Président du CNRS  
Le Directeur général délégué aux ressources

Xavier INGLEBERT

